

*Le Sénateur*  
*Représentant à l'Assemblée*  
*de la Polynésie française*

Papeete, le 24 août 2011

N° 063.08/2011/PR

**Monsieur le Haut-commissaire  
de la République en Polynésie française**

***Objet*** : Délibération de l'APF de Papeete du 18/08/2011 portant demande de réinscription de la Polynésie française sur la liste de l'ONU des Territoires non autonomes à décoloniser

Monsieur le Haut-commissaire,

En ma qualité de représentant à l'Assemblée de la Polynésie française et d'élu de la République, j'ai l'honneur de vous saisir de l'empiètement de compétence que j'ai pu déplorer à l'occasion du vote par l'Assemblée de la Polynésie française le 18 août 2011 de la résolution portant demande de réinscription de la Polynésie française sur la liste de l'ONU des territoires non autonomes à décoloniser.

Mon propos n'est pas de vous demander de contester l'opportunité de cette demande mais seulement de tirer toutes conséquences utiles de son illégalité manifeste.

En effet, par l'article 2 de cette résolution, l'Assemblée de la Polynésie française demande directement au Secrétaire Général de l'ONU de procéder à cette réinscription.

La matière relative à la politique étrangère ressortit, aux termes de l'article 14-3 de la loi organique n°2004-192 du 27 février 2004, à la compétence exclusive de l'Etat.

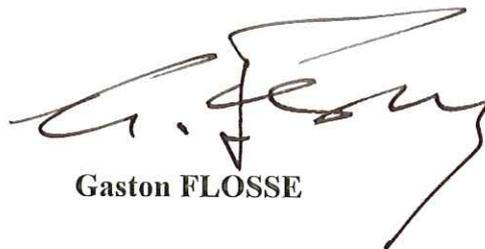
Or, l'article 133 de cette loi énumère de façon limitative les cas où l'Assemblée de la Polynésie française peut voter une résolution dans les matières de la compétence de l'Etat.

Une demande adressée à un organisme international n'est évidemment pas au nombre de ces situations.

C'est la raison pour laquelle je vous demande de bien vouloir déférer cette résolution à la censure de la juridiction administrative ainsi que l'application du troisième alinéa de l'article 172 à savoir la suspension, estimant la délibération prise, contraire à la légalité.

J'ajoute me réserver le droit, le cas échéant, de vous saisir sur le fondement de l'article 173 de la loi organique.

Je vous prie de croire, Monsieur le Haut-commissaire, à l'assurance de mes sentiments respectueux.



**Gaston FLOSSE**